



1^{er} mai
3 mai **2015**

INSCRIPTION

1 formulaire par couple cavalier / cheval Remplir très lisiblement ! Merci.

Cavalier

Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			
Si Cavalier Youth	Date de naissance :		

☐	AFEW 	N° de licence COMPETITION		
	Entourez votre catégorie	Youth	Amateur	Open
☐	FFE 	N° de licence		
	Entourez votre catégorie	Club	Amateur	
☐	NRHA 	N° de licence COMPETITION		
	Entourez votre catégorie	Youth	Non Pro	Open

Propriétaire

Propriétaire et cavalier sont identiques ☐ oui

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Mail	@		
N° de téléphone portable			
N° de carte membre de la NRHA ou de l'AFEW :			

Cheval

Nom			
Date de naissance		Race	
N° Sire		Sexe	☐ Jument ☐ Entier ☐ Hongre

Tous les documents sont à renvoyer au plus tard le 27 avril à l'adresse suivante :

Le Village Western, Concours Medoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

www.village-western.com

Renseignements au 05 56 09 10 60 ou à l'adresse mail suivante : village-western@orange.fr

Dans tous les cas une confirmation de réception de votre dossier vous sera adressée sous 72H.

ENGAGEMENTS

Pour valider votre inscription et contribuer à la bonne organisation du concours, merci de joindre à votre **dossier complété et signé au bas de chaque feuille** les photocopies des documents suivants :

- ☐ L'attestation **Responsabilité Civile** 2015 du propriétaire du cheval
- ☐ La **licence pratiquant** 2015 du cavalier
- ☐ La page «**certificat d'origine**» du livret SIRE
- ☐ Le **feuillet de vaccination** (tétanos/grippe à jour)
- ☐ Vos **cartes membres** 2015 de l'association choisie
- ☐ Le **paiement intégrale** des classes et des boxes réservés

PAIEMENT PAR : Les réservations sans règlement ne seront pas prises en considération.

☐ Chèque à l'ordre de : Village Western

☐ Chèques Vacances ANCV à l'ordre de : Village Western

☐ Carte bancaire : Nom du titulaire :

____/____/____/____/ Expiration : __/__ Cryptogramme : ____

☐ Virement bancaire : Les frais bancaires de virement sont à la charge du client. Joindre obligatoirement votre copie d'ordre de virement

Code Banque	Code Guichet	N° Compte	Clé RIB	Domiciliation
13306	00040	66013389495	70	Crédit Agricole d'Aquitaine
IBAN : FR76 1330 6000 4066 0133 8949 570 BIC : AGRIFRPP833				

«

	Nombre de classes	Tarif	Total
<u>AFEW</u>			
Novice		X 15 Euros	Euros
Amateur		X 25 Euros	Euros
Open		X 25 Euros	Euros
<u>FFE</u>			
Club		X 15 Euros	Rendez-vous sur le site ffe.com pour vous inscrire
Amateur		X 25 Euros	
<u>NRHA</u>			
Youth		X 15 Euros	Euros
Non Pro		X 25 Euros	Euros
Open		X 25 Euros	Euros
<u>WESTERLIES</u>			
Showmanship, Horsemanship		X 15 Euros	Euros
Ladies Only Reining Class		X 25 Euros	Euros
Baby Poney (Pas d'office charge)		Gratuit	Gratuit
<u>PAY TIME</u>		X 15 Euros	Euros
<u>BOX / TACK</u>	Arrivée prévue le : / /2015 et départ prévu le : / /2015		
Box sur paille (forfait 1 à 4 jours)		X 90 Euros	Euros
Tack (forfait 1 à 4 jours)		X 90 Euros	Euros
Botte de foin à l'unité (20 à 25 kg)		X 6 Euros	Euros
OFFICE CHARGE obligatoire (par dossard)			25 Euros
TOTAL			Euros

30.03.2015

Merci de valider notre règlement intérieur en complétant la partie à suivre :

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-après, je déclare également être en possession de l'assurance RC pour moi-même et mes chevaux, et m'engage à faire honneur à l'éthique de l'Equitation Western et aux Associations ou Fédérations dont je suis membre. Je m'engage également à payer l'intégralité du nombre de boxes réservés.

Nom et prénom du signataire :

Fait à

Le

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

PROGRAMME INDICATIF

VERSION 3

Cavalier :

Cheval :

	Association	Catégorie	Classe	Pattern	Tarif	Tarif	Cocher
Vendredi 1er Mai							
<i>Après midi 13h30</i>							
	Westerlies		Showmanship Ponies (A,B,C)		15 €		
	Westerlies		Showmanship Chevaux		15 €		
Classes combinées	FFE	Club	Showmanship		15 €		
	AFEW	Novice	Showmanship		15 €		
Classes combinées	FFE	Amateur	Showmanship		25 €		
	AFEW	Amateur	Showmanship		25 €		
	AFEW	Open	Showmanship		25 €		
	FFE	Club	Reining	Club 9	15 €		
	AFEW	Novice	Reining	5	15 €		
	NRHA		Paytime		15 €		
Samedi 2 mai							
<i>Matin 8h30</i>							
	AFEW	Open	Trail in hand		25 €		
Classes combinées	FFE	Amateur	Trail		25 €		
	AFEW	Amateur	Trail		25 €		
Classes combinées	FFE	Club	Trail		15 €		
	AFEW	Novice	Trail		15 €		
	AFEW	Open	Trail		25 €		
	NRHA	Non Pro & Open	Any Horse any rider	5	25 €		
	NRHA	Non Pro	SB/H 5&Under	5	25 €		
	NRHA	Open	SB/H 4&Under	5	25 €		
Classes combinées	NRHA	Youth	13 & under	6	15 €		
	NRHA	Youth	14-18	6	15 €		
<i>Après midi 13h30</i>							
Classes combinées	FFE	Club	Horsemanship		15 €		
	AFEW	Novice	Horsemanship		15 €		
Classes combinées	FFE	Amateur	Horsemanship		25 €		
	AFEW	Amateur	Horsemanship		25 €		
	AFEW	Open	Horsemanship		25 €		
	NRHA	Non Pro	Green as grass	A	25 €		
Classes combinées	NRHA	Non Pro	Intermediate	6	25 €	40 € les 2	
	NRHA	Non Pro	Rookie L1	6	25 €		
Classes combinées	NRHA	Open	Limited	6	25 €		
	NRHA	Open	Open	6	25 €		
	AFEW	Open	Reining	6	25 €		
	Westerlies	Open	Ladies Only Reining class	5	25 €		
Dimanche 3 mai							
<i>Matin 8h30</i>							
Classes combinées	FFE	Club	Pleasure		15 €		
	AFEW	Novice	Pleasure		15 €		
Classes combinées	FFE	Amateur	Pleasure		25 €		
	AFEW	Amateur	Pleasure		25 €		
	AFEW	Open	Pleasure		25 €		
	NRHA	Non Pro	Green reiner	5	25 €		
	NRHA	Non Pro	Rookie L2	8	25 €		
	Westerlies		Horsemanship Ponies (A,B,C)		15 €		
	Westerlies		Baby Ponies		- €		
<i>Après midi 13h30</i>							
Classes combinées	NRHA	Open	Intermediate	4	25 €	40 € les 2	
	NRHA	Open	Rookie Pro	4	25 €		
Classes combinées	NRHA	Non Pro	Limited	8	25 €		
	NRHA	Non Pro	Non Pro	8	25 €		
Classes combinées	FFE	Amateur	Reining	8	25 €		
	FFE	Amateur	Junior Reining	8	25 €		
	AFEW	Amateur	Reining	8	25 €		

Date : / / 2015

Nom et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »

REGLEMENT GENERAL

Le show western Médoc Contest organisé au Village Western les 1, 2 et 3 mai 2015 est un concours se déroulant selon les livrets de règlements officiels de l'AFEW, de la NRHA France et de la FFE en vigueur le jour du show. Le concours n'est pas approuvé par la NRHA (USA).

Les classes Westerlies (classes proposées par le Village Western) seront jugées selon le rule book officiel 2015 de la FFE pour les classes de HMS et de SMS et seront ouvertes à tous les chevaux ou poneys avec des cavaliers à jours d'une licence pratiquant, qu'elle soit AFEW ou FFE. La classe « Ladies Only » sera jugée comme une épreuve Any Horse Any Rider de la NRHA France et sera ouverte exclusivement aux cavalières. Les Office Charge des classes Westerlies Showmanship Ponies, Showmanship Chevaux, Horsemanship Ponies et Baby Ponies seront offertes aux adhérents à l'année du centre équestre Westerlies.

Certaines épreuves NRHA France comptent pour le Challenge du Sud Ouest 2015, elles sont mentionnées dans le règlement de ce dernier. Pour en savoir plus : nrhasudouest.unblog.fr et sur la page Facebook du Challenge DU SUD OUEST.

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions AFEW, NRHA France, FFE et Westerlies sont à faire sur les formulaires joints, prévus à cet effet (photocopies de ces formulaires acceptées), à raison d'une feuille par couple cavalier/cheval. Les participants sont responsables des erreurs sur leur bulletin d'inscription. Tout dossier d'engagement devra être accompagné des documents demandés.

Les engagements seront faits de préférence par courrier électronique et confirmés au moyen de leur règlement (par voie postale pour les chèques et les chèques vacances ANCV, par téléphone pour les cartes bancaires).

Les dossiers complets sont à retourner, **avant le 27 avril au plus tard (cachet de la poste faisant foi)** à :

Le Village Western, Concours Médoc Contest, Chemin de Bécassine, 33990 HOURTIN

Les coordonnées pour tout renseignement sont les suivantes :

05 56 09 10 60 / village-western@orange.fr / www.village-western.com

Les engagements FFE (Club et Amateur) se font uniquement par leur site internet sur www.ffe.com

Pour la licence compétition 2015 de la FFE, les conditions pour en obtenir une sont les suivantes :

- être titulaire d'une licence pratiquant ou compétition « 2015 »
- fournir un certificat médical de *non contre-indication à la pratique des sports équestres EN COMPÉTITION* ;
- pour les cavaliers mineurs, fournir *en même temps* une autorisation parentale qui déclare demander la licence compétition pour le cavalier désigné avec signature du représentant légal.
- depuis le 13 janvier 2015, l'inscription des poneys / chevaux sur les listes sport ou club est remplacée par un **enregistrement sur le site de la FFE, FFEcompet**. Pour en savoir plus : <http://www.ffe.com/toutsavoir/Equides/Enregistrement-FFE-d-un-cheval-poney>

Le Show Management (*Par Show Management, il faudra comprendre « les organisateurs »*) se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour des raisons comme : chèque sans provision, maltraitance des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des : juge(s), secrétaire(s), ring steward et/ou personnels employés ou bénévoles du show.

Le show management se réserve le droit de modifier à tout moment les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CAVALIERS

Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leurs numéros de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans ses numéros de dossard. Les cavaliers de moins de 18 ans, toutes classes devront porter obligatoirement la bombe, ainsi que tous les cavaliers club FFE, y compris majeurs.

Nous vous rappelons également que pendant les détentes qui précèdent les classes, les cavaliers devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves. L'accès à la carrière de détente est limité aux cavaliers dont la classe va se dérouler.

Au moment de la remise des prix, tous les cavaliers classés dans une épreuve devront être présents, en tenue et à cheval.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHEVAUX

Tout cheval entrant sur les lieux du concours doit être vacciné contre la grippe équine, le tétanos et doit posséder un carnet SIRE à jour.

Chaque cheval doit être assuré en responsabilité civile valide aux jours du concours et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de l'inscription.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La lutte anti dopage s'intensifie : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu sur tous concours. La liste des substances interdites pour les cavaliers et chevaux figure sur le site de la FFE www.ffe.com.

RESPONSABILITES

Le Show Management (officiels et bénévoles) et le propriétaire du terrain ne pourront être tenus pour responsables, ou même voir leur responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cavalier ou par un cheval participant à la manifestation.

Tout vol et destruction volontaire ou involontaire ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs du concours.

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux-mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux-mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en œuvre du show, ni même le propriétaire des lieux.

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENGAGEMENT

Si un cheval ne participe pas à une épreuve dans laquelle il est inscrit, le montant des frais d'engagement aux différentes classes ne sera pas remboursé. Il sera fait une exception des chevaux malades ou blessés au jour du concours. Dans ce cas un certificat vétérinaire devra être présenté au secrétariat du show qui statuera sur le remboursement. Quelque soit la décision concernant les frais d'engagements, les frais de dossier, ainsi que le montant relatif à la réservation des boxes resteront définitivement acquis au Village Western.

SANCTIONS

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement de la compétition et de la manifestation en général sur l'enceinte du concours, toutes attitudes, tous comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront, après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show, et ce sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnisation ou remboursement des frais d'engagement ou tout autre frais engagé pour cette compétition.

OBLIGATIONS RELATIVES AUX CHIENS

Les chiens des concurrents, propriétaires et visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du concours. Le Show Management est en droit de le notifier aux personnes ne respectant pas cette obligation. Le Show Management décline toute responsabilité en cas d'accident.

DROIT A L'IMAGE

Toutes photos ou films pris sur les lieux du concours pourront servir au développement de l'Equitation Western, des races américaines de chevaux ou du Village Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement quelque soit la période d'utilisation. Le Village Western se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser, les images (photos, vidéos) faites pendant tout le déroulement du concours - dans le respect de la vie privée - sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique, que par enregistrements audio ou vidéos. Les images resteront acquises définitivement au profit du Village Western.

DIVERS

Accès règlementé

Nous vous rappelons que l'accès à certaines zones de la structure est interdit aux cavaliers non-résidents (camping et piscine), et d'autres strictement réservées aux adhérents (sellerie, graineterie).

Boxes/Tacks

Les boxes seront à votre disposition à partir du jeudi 30 avril à partir de 16h00 au lundi 4 mai fin de matinée. Le nombre de boxes étant limité, et afin de gérer au mieux l'accueil de votre cheval nous vous prions de réserver ces derniers au plus tôt. Les premières réservations de boxes seront prioritaires et s'établiront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'engagement complets. Le tarif annoncé est forfaitaire quelle que soit la durée demandée par le propriétaire du cheval avec la paille fournie. Le foin et les granulés sont à la charge de l'éleveur, mais du foin est en vente sur place.

ORGANISATION DU CONCOURS

Juge : Michaela Kayser (GER)

Ring Steward : Marie-Hélène Blanc-Dumont

Speaker : Dominique Blanc-Dumont

Photographe : Johnathan Marcq

Nous remercions également tous nos sponsors pour leurs lots :

Hopeful Farm, Chic's Barn, West Road and Co, Bertrand Le Rallyc, James, Queyran'ch, ainsi qu'un sponsor anonyme !

